

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  N° DEL20240321_037/197
	<b>Du 21 MARS 2024 à 18 heures 30</b>
<b><u>NOMBRE :</u></b>	
<b>De Conseillers en exercice : 27</b>	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,
<b>De Présents : ..... 25</b>	
<b>De Votants : ..... 27</b>	<b>Etaient présents :</b> Mesdames et Messieurs CHAILAN Jean-Luc ; MAZAY Isabelle ; ANDRE Christian ; DUSSAUT Florence ; SERVILE Marc; GIOVANNELLI Odile; GUERRE Cyril ; LAPIERRE Catherine ; BALLESTEROS Jérôme ; GHELFI Agnès ; MIARD Pascal ; ROUQUIER Bruno ; BERLINE Marion ; GIMENO Sophie ; BARAGNON Guillaume ; DENAT Sophie ; LEDIEU Bertrand ; LINGERAT Sophie ; GIRON Antoine ; ETIENNE Patrick ; CRES Elisabeth ; BROSSETTE Alice ; ROCCO Catherine ; AUGIER Marc ; MARTIN Laurence
<b>Absents ayant donné procuration ..... 2</b>	<b>Etaient absents excusés avec procuration :</b> Mme ESCUDIER Sophie qui avait donné procuration à Mme GIOVANNELLI Odile ; M. CODOU Loïc qui avait donné procuration à M. ETIENNE Patrick
<b>Absents excusés sans procuration ..... 0</b>	
<b>Absents non excusés sans procuration ..... 0</b>	<b>Etait absent excusé sans procuration : -</b>
<b><u>Objet :</u></b>	<b>Etaient absents non excusés sans procuration : -</b>
<b>FINANCES- Budget annexe de l'EAU BRUTE - Vote du Budget Primitif 2024</b>	

Madame GIOVANNELLI Odile, Adjointe aux Finances, Rapporteur,

Présente la proposition de budget primitif 2024 de l'Eau Brute qui comprend l'intégration des résultats 2023 et propose le vote, Chapitre, par chapitre.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

**ACCEPTE** le vote chapitre par chapitre.

**La section de fonctionnement s'élève à 40 329 euros.**

RECETTES :		<u>VOTE</u>
Chapitre 70 : Vente de produits fabriqués	40 329.00 €	Unanimité
<b>TOTAL.....</b>	<b>40 329.00 €</b>	

**APPROUVE** par vote à mains levées tous les chapitres.

DEPENSES :		<u>VOTE</u>
Chapitre 011 : Charges à caractère général	37 000,00 €	Unanimité
Chapitre 67 :charges exceptionnelles	329.00 €	Unanimité
Chapitre 042 : Amortissements	3 000,00 €	Unanimité
<b>TOTAL.....</b>	<b>40 329.00 €</b>	

**APPROUVE** par vote à mains levées tous les chapitres.

PAGE registre N° :

**La section d'investissement s'élève à 14 100 euros.**

**RECETTES :**

Chapitre 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé	247.00 €
Chapitre 16 : Emprunts dettes	10 853.00 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sect.	3 000,00 €
TOTAL.....	<b>14 100.00 €</b>

**VOTE**

Unanimité  
Unanimité  
Unanimité

**APPROUVE** par vote à mains levées tous les chapitres.

**DEPENSES :**

Chapitre 001 : déficit d'investissement reporté	14 078.74 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	21.26 €
TOTAL.....	<b>14 100,00 €</b>

**VOTE**

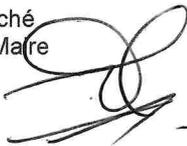
Unanimité  
Unanimité

**APPROUVE** par vote à mains levées tous les chapitres.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
A Caveirac le,

Pour le Maire empêché  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
Isabelle MAZAY



La Secrétaire de séance  
Sophie LANGERAT



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>